

**PRINCIPAUX TEXTES APPLICABLES**  
**AUX PETITS ETABLISSEMENTS**  
**AVEC LOCAUX A SOMMEIL**

- \* Le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles R.123.12, R 123.14 et R 123.19, R 152.4 et R 152.5.
- \* L'arrêté du 4 novembre 1976 modifié le 4 janvier 1978 relatif à la sécurité incendie dans les Etablissements Recevant du Public de la 5ème catégorie.
- \* L'arrêté du 25 juin 1980 modifié relatif à la sécurité incendie dans les Etablissements Recevant du Public et notamment les articles GN.8 et GN.10.
- \* L'arrêté du 22 juin 1990 modifié portant approbation des dispositions complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public de la 5ème catégorie.
- \* L'arrêté du 2 février 1993 modifié portant approbation de dispositions modifiant et complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (Système Sécurité Incendie).
- \* L'arrêté du 24 juillet 2006 modifié portant approbation des dispositions complétant ou modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (petits hôtels).

**PRINCIPAUX TEXTES REGLEMENTAIRES**  
**APPLICABLES AUX ERP**  
**DU 1<sup>er</sup> GROUPE**

- \* Le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment le chapitre III du titre II du livre 1<sup>er</sup>, articles R 123.1 à 123.55.
- \* Le décret n° 54.856 du 13 août 1954 relatif à la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.
- \* L'arrêté du 23 mars 1965 modifié, portant approbation des règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du public.
- \* L'arrêté ministériel du 25 juin 1980 modifié, portant approbation du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public